



SYNDICAT MIXTE ENVIRONNEMENT DE L'OUST ET DU LIE (Siren : 200017440)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Plémet
Arrondissement	Saint-Brieuc
Département	Côtes-d'Armor
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	14/11/2008
Date d'effet	14/11/2008

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Nombre de sièges dépend de la population
Nom du président	M. Joseph COLLET

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	8 rue du six août
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	22210 PLEMET
Téléphone	
Fax	
Courriel	info@symeol.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	76 404
Densité moyenne	55,88

Périmètres

Nombre total de membres : 8

- Dont 8 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
22	CC Centre Armor Puissance 4 (242200574)	CC
22	CC Cideral (242200657)	CC
22	CC de Guerlédan (242200772)	CC
22	CC du Mené (242214435)	CC
22	CC du Pays de Corlay (242200822)	CC
22	CC du Pays de Moncontour de Bretagne (242200699)	CC
22	CC du Pays d'Uzel-Près-l'Oust (242200749)	CC
22	CC Quintin Communauté (242200616)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement
<p>Environnement et cadre de vie</p> <p>- Autres actions environnementales</p> <p>- <i>l'élaboration, la mise en œuvre, l'animation et le suivi des actions de reconquête de la qualité de l'eau : études, diagnostics, information, communication, sensibilisation, formation, conseil, suivi, évaluation, - le diagnostic, l'élaboration, la mise en œuvre, l'animation et le suivi, des contrats de restauration et d'entretien des cours d'eau et de leurs milieux associés notamment les zones humides ; - le diagnostic, la définition, la mise en œuvre, l'animation et le suivi, des actions d'aménagement de l'espace et notamment de reconstitution du bocage ; - la réalisation de toutes études et de tous travaux tendant à la préservation, la restauration et la valorisation des milieux aquatiques et de leur environnement y compris la faune et la flore - la maîtrise d'ouvrage déléguée, des actions de protection de la ressource en eau au sein des périmètres des plans de gestion des eaux de surface et de protection des eaux souterraines.</i></p>

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2013 - millésimée 2010)